

Communiqué de Presse du 13 mai 2019

Urgences : quand on casse sciemment la vie des médecins urgentistes... Stop à cet esclavagisme moderne !

Jour après jour, garde après garde, le constat « du **nauffrage programmé** » des structures d'urgences qui préfigure celle du modèle du service public hospitalier Français paraît inéluctable. Le fossé entre les médecins urgentistes de l'hôpital public et nos administrations de tutelle n'a jamais été aussi grand.

TRAVAIL FORCÉ AUX URGENCES ?

83 % des médecins urgentistes

travaillent **au-delà de 48 h/semaine**
(limite européenne du temps de travail)

dont **61 %** sans contrat

... et **56 %** de manière **contrainte**
ou par servitude **autoimposée**

PLUS SOUVENT A L'HÔPITAL QU'EN FAMILLE !

2 médecins sur 3

font plus de **6 gardes de nuit par mois**

46 % travaillent au moins **3 jours de WE par mois**

et **31 %** au moins **4 jours de WE par mois**

Enquête urgentistes SNPHARE SUdF – janvier 2019

Les conditions de travail ne sont plus tenables pour le personnel médical et paramédical des Samu, des Smur et des Services d'Accueil des Urgences.

SUdF et le SNPHARE déplorent que les équipes de soins n'aient plus les moyens humains et matériels en adéquation avec leurs missions de plus en plus pesantes. **Les praticiens, les soignants et leurs patients subissent au quotidien une véritable crise sanitaire.** Les sources d'épuisement sont multiples, liées au temps de travail, aux rythmes de travail de nuit et de week-end, aux plages horaires mouvantes, à la saturation des urgences, à la difficulté à trouver des lits d'aval... mais aussi aux violences psychologiques et parfois physiques.

Quel désarroi, quelle tristesse de voir la situation actuelle de tous ces médecins - femmes et hommes - dénigrée par les pouvoirs publics, malgré leur engagement fidèle et constant aux valeurs du service public... Les urgentistes ne peuvent se résigner aux drames qui surviennent dans leurs services, alors que la vie des autres est une des sources de leur

vocation. L'absence de bienveillance et de clairvoyance de nos décideurs est dramatique : les objectifs budgétaires priment sur ceux de qualité et de sécurité des soins. La situation est intolérable et cet « anachronisme de l'intolérable » jamais ne peut l'emporter et doit immédiatement cesser.

Le SNPHARE et SUdF soutiennent la mobilisation actuelle des urgentistes et ne cessera de dénoncer « les situations insoutenables subies » par les patients et les soignants.

Les exemples des CHU de Reims, de Lyon, de l'APHP... des CHG de Tarbes, de Toulon, de Hyères... témoignent d'une rupture du pacte de confiance entre certaines directions et les praticiens. Attention à l'explosion générale qui se préfigure !

Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé, « Ma Santé 2022 » ne nous laisse rien entrevoir : il est temps d'être solidaire et préoccupée de la santé des soignants des services d'urgence, pour qu'ils puissent soigner nos concitoyens.

Monsieur le Président, un plan Macron pour les Urgences s'impose à la hauteur de vos engagements pour la France, pour que les urgentistes ne soient plus les funambules d'un système de soin abandonnique, pour que l'Hôpital Public retrouve sa place en tant que pilier de la République... L'avant-garde de l'hôpital et souvent du système de soins vous alerte sur cette nécessité historique. L'Hôpital Public brûle à petit feu, les soignants sont sacrifiés sur l'autel d'une finance aveuglée par l'activité et une tarification désuète.

Contacts :

Anouar Ben Hellal, secrétaire général SNPHARE : 06 73 78 00 46

Jean-François Cibien, vice-président SUdF : 06 07 19 79 83

Anne Wernet, présidente SNPHARE : 06 63 83 46 70

François Braun, président SUdF : 06 80 32 28 29

**ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL**



SNPHARE et SUdF font partie de l'union syndicale Action Praticien Hôpital